

# Le Journal de



# TURENNE

## EDITORIAL

Traditionnellement, la période des vœux prend fin avec le mois de janvier.

Ca n'en est pas moins avec beaucoup de plaisir que nous transgressons cette règle (non écrite) pour vous présenter tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Un début d'année est toujours propice à l'émergence de projets, d'initiatives ou autres engagements plus ou moins formels. Mais c'est seulement dans la durée et la continuité que se façonne le concret.

Il appartient à chacun d'entre nous d'en être les artisans quotidiens pour faire en sorte que la vie à TURENNE soit toujours améliorée. Vaste programme... totalement utopique... Sans doute; sauf si nous savons nous souvenir que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Alors, l'apport de chacun, même s'il peut paraître modeste, devient forcément utile pour la collectivité.

Or, malheureusement, un simple regard sur les associations, pourtant bien utiles à l'animation de la commune permet de constater que le désintéressement est la règle fortement majoritaire. A chacun sa vision des choses, mais un sursaut, un élan nouveau seraient les bienvenus.

La Commission Information

## LE MOT DU MAIRE

Chers amis

Que nous réserve la nouvelle année qui vient à peine de commencer ?

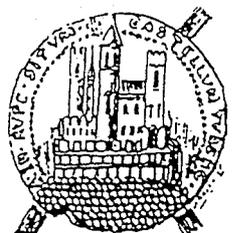
Pour ma part, si je souhaite sincèrement qu'elle voit, pour chacun d'entre vous, la réalisation de vos vœux les plus chers, si j'espère qu'elle se passera dans la tranquillité et l'harmonie auxquelles nous aspirons tous, je ne peux écarter, hélas, quelques raisons d'inquiétude.

Il est désormais évident pour tous que notre société a laissé se développer, tout au long de ces dernières décennies, un certain nombre de problèmes dont les solutions sont de plus en plus difficiles à trouver, voire, si elles existent, douloureuses à mettre en oeuvre et je vais vous en énumérer deux.

- Je pense en tout premier lieu à la situation économique donc à celle de l'emploi. La prospérité nous ayant été confisquée, l'inquiétude a fait place peu à peu à l'optimisme, la défensive est de règle. A Turenne comme ailleurs, le chômage existe : il touche très exactement 5% de la population de la commune. Je ne suis pas en mesure de faire la relation avec la population active, mais sans aucun doute le pourcentage double alors. Comme partout ce chômage frappé les jeunes et les plus fragiles. Dans le bassin d'emploi de Brive dont nous dépendons, les entreprises qui seules sont en mesure de créer de vrais emplois à peu près stables et à peu près durables,

N° 6

FEVRIER 98



*n'embauchent qu'avec parcimonie. Il est vrai que les perspectives proposées en la matière par les responsables politiques ne sont objectivement guère stimulantes. Or, et ce n'est plus un mystère, notre pays enregistre le plus fort taux de chômage des pays industrialisés. Des responsables et des solutions existent. Je doute que notre société toute entière puisse résister très longtemps à cette aberration. Malheureusement, en ce qui concerne l'emploi, une petite collectivité comme la notre n'a que une infime marge de manoeuvre, ne pouvant offrir à un nombre très limité de jeunes que quelques expédients. En tant que Maire, je ne suis qu'un simple spectateur parmi vous tous.*

*- En second lieu, je souhaite vous éclairer sur la place réelle d'une commune rurale dans l'organisation de notre pays. La commune est l'étage le plus bas d'une grande construction administrative et de ce fait en subit toutes les pesanteurs et les contradictions. Entre appareil d'état et administration départementale, parmi d'autres, les responsabilités se télescopent et finissent toujours sur les mêmes épaules: celles des élus de base. Or, si assumer une responsabilité fait bien partie du devoir de l'élu, encore faut il qu'il puisse le faire en toute connaissance de cause et en ayant les moyens de l'action. Faire entendre la voix de notre commune, faire respecter ses droits et ses intérêts élémentaires sont des tâches lourdes, consommatrices d'une énergie, souvent sans commune mesure avec les résultats espérés. Pour conclure sur ce point, il se trouve que, désigné par l'Association des Maires de la Corrèze, j'ai représenté notre canton à l'Assemblée Générale des Maires de France à Paris, durant l'automne dernier. Au delà des discours officiels lénifiants, j'ai eu la confirmation de ce que trois ans de pratique m'ont appris, à savoir que toute la hiérarchie politico-administrative cherchait de plus en plus à faire supporter au dernier maillon de la chaîne -la commune- l'ensemble des charges de gestion de la collectivité. Mais là encore, nous fonctionnons sur un mode totalement dépassé, et notre pays ne pourra pas faire l'économie de modifications ou de réformes sensibles en la matière.*

*Mais revenons à notre quotidien: en ce début d'année, votre conseil examinera les comptes de l'exercice écoulé et établira le budget pour 1998. Je peux d'ores et déjà vous dire qu'en terme de fonctionnement, la réalisation du budget a été satisfaisante, nous avons respecté nos prévisions et dégagé un excédent, lequel excédent pourra, soit être reporté, soit être affecté aux investissements. Cette année, la voirie communale a représenté un poste important - 369 000F- aggravé par le mémorable orage de cet été. De ce fait, presque la moitié des investissements lui a été consacrée. Nous avons acquis la grange Piacentino dont le terrain sera aménagé. Le bâtiment, réhabilité avec l'aide du Syndicat du Causse, deviendra un gîte d'étape. Toujours au chapitre des constructions, le garage communal sera terminé dans le courant de l'été 1998.*

*Pour être venus l'examiner, beaucoup d'entre vous savent que la carte communale est entrée dans sa phase terminale. Cet outil, qui a demandé un travail non négligeable à la plupart des conseillers, était devenu indispensable, il est complété par un schéma d'assainissement, lui aussi en cours d'achèvement.*

*Cette année, Turenne fêtera une toujours jeune centenaire...ce qui m'amène à vous dire quelques mots sur la maison des anciens. Cette institution, chère à tous les Turennois, partie intégrante de la vie du village, quittera notre commune, en 2002 sans doute. Ainsi en a décidé son Conseil d'Administration à l'unanimité - moins ma propre voix- alléché par les subventions que le Conseil Général allouera à la Maison de Retraite de Meyssac, dans le cadre d'un "programme départemental". Le bâtiment reviendra à notre commune, ce qui n'est que justice. Il conviendra de lui trouver une affectation qui soit, si possible, toujours génératrice d'activité et d'emploi.*

*La réhabilitation de l'école est également au coeur de nos préoccupations. Il s'agit là d'un dossier lourd, générateur de dépenses importantes qu'il conviendra, sans doute, d'étaler sur plusieurs années.*

*Je terminerai en disant que je compte beaucoup, cette année encore, sur le dynamisme et l'imagination des associations qui, traditionnellement, animent notre commune. Pour parler souvent avec leurs responsables, je sais que ces derniers sont parfois découragés quand leurs initiatives reposent sur leurs seules épaules, ou celles d'un tout petit groupe, souvent toujours le même. Notre commune, là aussi, construit son futur tous les jours, elle aura celui qu'elle se fera.*

Amicalement à tous.

Alain Soularue

## La liaison D8-A20 par Turenne : Le point au 31 12 97

Par courrier en date du 17 octobre le Président du Conseil Général de la Corrèze a adressé au Maire le dossier de concertation.

Ce dossier comporte l'ensemble des variantes déjà connues (voir notre précédent journal). Il doit servir, selon les propos du Président du Conseil Général, de base pour :

- procéder à une large concertation des différents acteurs socio-économiques,
- permette au conseil Municipal de Turenne de formuler un avis officiel.

Après examen, le Conseil Municipal a considéré que ce dossier n'apportait rien de nouveau et il a confirmé par 13 voix pour et une abstention la motion ci-dessous déjà votée lors de la réunion du Conseil Municipal du 22 août 97

=oOo=

*Le Conseil Municipal de Turenne, après avoir pris connaissance du projet élaboré par le Conseil Général de la Corrèze d'une liaison routière A.20 - D.8 à hauteur de Jugeals-Nazareth vraisemblablement accompagnée d'un renforcement de la D.8 sur toute la traversée de la commune de Turenne, et en avoir délibéré,*

*Considérant :*

*- qu'il passe actuellement dans Turenne bourg et Turenne gare plus de 3 000 véhicules par jour dont au minimum 300 camions et que ces chiffres, nullement contestés par quiconque, témoignent d'une dangerosité maximum et d'une insécurité manifeste pour la population eu égard -entre autres- à la configuration des lieux,*

*- que l'augmentation du trafic, et en particulier celle du trafic poids lourds, sera inéluctablement accélérée par la configuration proposée qui se présente comme un vaste entonnoir renversé, aspirant le nord du Lot (St-Céré, Bretenoux, Biars...), le sud de la Corrèze (Beaulieu...) et dont les deux agglomérations de Turenne sont le point de passage obligé,*

*- que sur la plus grande partie de la traversée de la commune le sous-sol est instable et provoquera des glissements de terrain tels qu'ils ont été constatés à de multiples reprises au cours des dernières années,*

*- que ce projet va à l'encontre de tous les efforts légitimement déployés partout pour soustraire des centres-bourg et centres-ville le trafic de transit,*

*- que ce projet, loin d'apporter un plus touristique, nuit au contraire gravement au site et à l'image de la capitale historique de l'ancienne Vicomté, aujourd'hui un des plus beaux villages de France recevant, chaque année, plusieurs dizaines de milliers de visiteurs,*

*le Conseil Municipal de Turenne déclare sa totale hostilité à ce projet, dans sa forme actuelle, et demande au Conseil Général de la Corrèze de reprendre des études conjointes avec le Conseil Général du Lot, département intéressé au premier chef par cette réalisation en vue de trouver un trajet générateur du minimum de nuisances.*

*Le Conseil Municipal de Turenne, eu égard à ses engagements quant à la bonne conservation de notre patrimoine, demande à tous les habitants de la commune de venir individuellement apporter, par leur signature, leur soutien à la présente motion, et, le cas échéant, leurs propositions.*

=oOo=

Sur ce dossier, il est également à noter deux éléments :

- le Maire a invité tous les Conseillers Généraux à venir à Turenne pour visiter le site le vendredi 3 octobre 97. Peu nombreux sont ceux qui ont répondu à cette invitation.

- en fin d'année les Députés Ph. NAUCHE et M. MALVY se sont rencontrés pour établir un état des lieux. Il est bien prématuré de tirer quelque enseignement que ce soit de cette entrevue.

## LA VIE DES COMMISSIONS

### La commission travaux

Les 7 membres de la Commission des travaux n'ont guère le temps de s'ennuyer : en effet, outre les problèmes courants qu'ils ont à régler (chemins, alignements, petites réparations diverses, etc....), ils ont été confrontés cette année à plusieurs situations difficiles, en exemple, ce chemin non cadastré que tout le monde croyait communal, ou encore, les emplacements de containers à définir (ils le sont presque tous...). Autre exemple, les travaux de routes et chemins à prévoir, alors que les inondations de l'été ont largement amputé le budget prévu à cet effet, et encore la carte communale mise en place pour laquelle il a fallu se réunir à différentes reprises et se déplacer souvent sur les différents lieux, et aussi la situation actuelle où le remplacement du tracteur communal devient plus que probable, puis les longues discussions sur l'aménagement du local cantonnier; bref du pain sur la planche pour cette commission qui oeuvre sans discontinuer, essayant toujours de rechercher la solution idéale, et pour la commune, et pour les tiers, et étant, c'est à noter, unanimement d'accord sur la solution finale. N'oublions pas aussi que, confrontées à des pouvoirs publics pas toujours très conciliants, certaines affaires traînent en longueur, et malheureusement, même en y mettant du sien, la commission des travaux, même si elle en assume la responsabilité, ne peut en aucun cas en assumer le résultat...

Rappelons les membres de la Commission : CLAVAL Jacques, CLERGEAU Jean-Paul, ESTIVIE Alain, ESTIVIE Jacques, MONTFORT Fernand, PARLANGE Maurice, TRONCHE Pierre.

### La Commission scolaire

A la rentrée du deuxième trimestre, 56 enfants fréquentent l'Ecole de Turenne. Ils se répartissent ainsi :

Maternelle : 24 élèves Turenne = 5  
Ligneyrac = 3  
nazareth = 8  
noilhac = 7  
Sarrazac = 1

Mmes DAURIAC et MELLAC en sont les enseignantes, Mmes BOYER et TRONCHE, les aides maternelles.

Cycle II = 20 élèves.

Mlle MARMANDE, professeur d'école, est secondée par Mlle LAGIER, employée en qualité de CES.

Cycle III = 12 élèves

Mr NDUAL, instituteur et directeur du Groupe Scolaire, a la charge du fonctionnement de notre école. Cette dernière nécessite quelques réfections, la priorité d'entre elles étant le réaménagement de la cantine. Mme GAUMOND en assure la restauration, Mme MARRACHO, les tâches ménagères sur l'ensemble du bâtiment.

Coût du transport scolaire : La carte coûte 267F. La Commune prend à sa charge 140F et les parents 127F

Prix de la cantine : repas enfants 12,70 F et repas adultes 17,50 F

Tarif de la garderie : demi-journée 9 F et journée : 18 F

# VOTRE AVIS

Le bâtiment de l'ancienne BASCULE est en mauvais état ,chacun peut facilement s'en rendre compte.

En l'absence de travaux d'entretien depuis de nombreuses années la détérioration s'aggrave  
et crée une véritable nuisance visuelle à l'entrée du bourg .

Le conseil municipal se doit, d'une façon ou d'une autre, d'y remédier.

Tant au sein du conseil municipal que de la population deux hypothèses sont avancées

*\_Démolition pure et ,simple et réaménagement de la place.*

*\_Restauration et rénovation du bâtiment (toiture ,crépis ,intérieur ,...)*

Avant de prendre une décision définitive ,le conseil municipal souhaiterait connaitre  
votre avis  
à l'aide du coupon réponse ci-dessous à retourner à la mairie.

---

## Coupon-Réponse

sur le devenir du bâtiment de la BASCULE

Mme, Mr (1) :

demeurant à (1) :

est :

favorable à la démolition (2)

favorable à la restauration (2)

Vos suggestions éventuelles pour son utilisation à venir

(1): facultatif

(2): rayer la mention inutile

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les articles de cette rubrique sont rédigés par les Présidents d'associations et sous leur responsabilité.

### CLUB DES AINES : LES VISCOMTINS

L'assemblée générale du Club s'est tenue le dimanche 18 janvier. Au cours de cette réunion qui a vu la reconduction du conseil d'administration sortant, ont été présentés les résultats d'une saison qui se termine sur un bilan d'activités satisfaisant et une saine situation financière. Les activités ont connu une très bonne fréquentation avec les habituelles réunions conviviales, les sorties de la journée vers de nouveaux paysages en Aveyron, Tarn et Garonne, à la station du Lioran, et pour certains, une excursion de plusieurs jours sur la côte Cantabrique.

Plusieurs projets sont en cours pour 1998 : nouvelles excursions, réunions, également à l'étude un voyage sur plusieurs jours. Si le nombre d'adhérents est relativement stable, il n'en reste pas moins que, d'une façon générale, on peut constater un non engagement de la part de nouveaux retraités. Nous leur disons que la porte du Club est ouverte sans considération d'aucune sorte.

Et la saison débutera le 22 février 1998 par le repas de mardi-gras. Renseignements et inscriptions auprès des responsables habituels.

Contacts : Roger JUILLE - Jeanne MALES - Denise BECHAD - Fernand DELFOUR

R. JUILLE

### PAROISSE

La paroisse se réjouit de l'arrivée du nouvel Evêque de notre Diocèse de Tulle. Le dimanche 7 décembre 1997, Monseigneur Patrick Le GAL a reçu, à l'Espace des Trois Provinces de Brive, l'Ordination Episcopale des mains de Monseigneur EYT, archevêque de Bordeaux. Il succède à Monseigneur FROMENT, démissionnaire pour raison de santé. Le Père Patrick LE GAL nous arrive du Diocèse de Versailles où il animait un centre de prières, le foyer de Charité de Poissy. Agé de 44 ans, le Père LE GAL est le plus jeune Evêque de France. Son regard se porte avec confiance vers l'avenir. Il se propose de visiter les paroisses de notre Diocèse. Nous aurons certainement la joie de l'accueillir à Turenne. Chaque dimanche et aux jours de fête des Rameaux et de Pâques, la messe a lieu à 10h00, à la Collégiale de Turenne. Le Père LOMBARD est habituellement présent au Presbytère de 16h à 17h.

Le Père LOMBARD

### FOIRE AUX CHEVRES ET AUX CHEVAUX

1997 n'a pas été une année propice pour la Foire aux Chèvres. Le mauvais temps, le changement d'emplacement de celle-ci, tout un ensemble de mauvaises conditions ont fait que la journée n'a pas été bénéficiaire. La mauvaise foi d'un certain commerçant a fait s'installer une certaine lassitude parmi les membres du bureau qui pourtant ont donné tout ce qu'ils avaient de bonne volonté pour que Turenne vive. Mais de tout cela beaucoup de personnes s'en moquent éperdument. Cet ensemble d'événements a fait démissionner une partie du bureau, ce dernier a été remanié. Moi même, voulant partir, suis tout de même obligé d'assurer pendant encore un an les fonctions de Président par intérim, la personne acceptant cette charge ne pouvant, pour des raisons familiales, l'assurer normalement cette année. Mr Gramond a eu la gentillesse de nous prêter à nouveau son pré pour la foire 1998 et j'espère que pour les années à venir, la solution d'un vrai foirail sera enfin trouvée. Malgré toutes ces péripéties, nous nous mobilisons encore une fois pour que la foire 1998 soit une totale réussite.

J. POIGNET

### COMITE DES FETES

Tout d'abord en ce début d'année, le Comité des fêtes vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 1998. Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de la fête de juillet 1997, à savoir tous les bénévoles qui ont voulu nous consacrer un peu de leur temps, l'ensemble des Turennois pour leur générosité et surtout les jeunes qui une fois de plus ont été nombreux à répondre présents : sans eux la fête ne pourrait pas avoir lieu.

Je crois que cette année encore on peut parler de succès pour cette fête, à en juger par le nombre de repas servis, et c'est un bel encouragement pour les organisateurs. Nous aimerions pouvoir faire mieux en 1998, donner un peu plus d'attrait à cette fête qui reste un peu monotone, et pourquoi pas, organiser d'autres manifestations en particulier à Turenne-Gare qui paraît être un peu oublié et portant ce n'est pas le cas, mais malheureusement nos moyens sont très limités et les bonnes volontés peu nombreuses, les critiques par contre affluent, mais il est beaucoup plus facile de critiquer que d'agir.

Nous commençons dès maintenant à nous mettre au travail pour organiser la fête les 11 et 12 juillet 1998, et nous souhaiterions que de nouvelles personnes viennent se joindre à nous afin d'avoir des idées nouvelles et de faire mieux. Nous vous disons à tous encore merci et à bientôt.

Ch. PRADAL

## LA PETANQUE TURENNOISE

L'Association "La Pétanque Turennoise" a tenu son assemblée générale annuelle le 10 octobre 1997, à la salle polyvalente de Turenne, afin d'élire un nouveau bureau. Ont été réélus :

Président : Mr J. Vallon, vice-présidents : Mrs GOBERT et Y. VACHERIE (en remplacement de Mr MARTY, démissionnaire), secrétaire adjoint : Mr R. BONNARD, trésoriers : Mrs B. LHOMME et L. SERNAGLIA, trésorier adjoint : B. COUPRIE.

Quelques concours ont été réalisés en 1997, notamment en semi-nocturne et qui ont rassemblé de nombreuses personnes. Des travaux d'amélioration du mieux-être sont en prévision et pourraient se concrétiser cette année : construction d'un local W/C, pose d'un évier, etc.

L'association compte à ce jour 44 licenciés dont 3 femmes et 2 jeunes. Afin d'encourager les jeunes, l'association leur offre gracieusement leur licence. Beaucoup de licenciés seniors sont domiciliés hors département, notamment dans les communes limitrophes du Lot : Vayrac, Condat, les Quatre Routes, Strenquels, Sarrazac, etc. Des jeunes de Meyssac, Chauffour se sont joints à nous. La majeure partie de ces personnes sont des retraités, qui animent chaque après-midi de belles parties de pétanque, parfois engagées, mais toujours avec le sourire et la bonne humeur. Cette association compte poursuivre et maintenir le cap en 1998 dans une bonne ambiance.

Le Bureau

## LES AMIS DE TURENNE

Nous vous convions fin juin à une promenade dans le temps et l'espace au coeur de la forêt de Turenne, là où vécut les damoiseaux du repère de Malagrèze, les veneurs de Russac, les carriers de la Roche, les métayers de la Bleynie ou de Montemps.

Nous espérons que vous y prendrez intérêt et que les Anciens ou les Amis de Turenne se souviendront à ce propos d'anecdotes, de récits, ou de faits dont ils furent les témoins et qui ont eu pour cadre la forêt, tant il est vrai que la mémoire d'une Commune n'est pas seulement dans les vieux papiers, mais aussi dans la tradition orale.

Les autres activités de l'Association paraissent dans la rubrique calendrier des manifestations.

Ch. AZNAR

## UNION SPORTIVE ATHLETIQUE TURENNOISE

Chaque nouvelle saison amène son lot de changement au niveau des joueurs avec les départs, arrêts, ou arrivées. Le mois de septembre l'a bien confirmé. Si depuis, le nombre de licenciés est le même que l'an dernier et si nous nous réjouissons de jeunes de Turenne, de Gondres ou Gernes, c'est surtout au niveau des dirigeants que le changement a eu lieu : l'ancien bureau étant démissionnaire, un nouveau bureau a été constitué :

- C. MARSALES : Président - Mme N. RAGUENEAU : Secrétaire - Mme S. PESTOURIE : Trésorière.

Il y a 3 ans l'Ecole de rugby de l'USA Turenne s'est associée avec l'US Beaulieu, l'AS Dampniat et l'an dernier, l'AS Meyssac nous a rejoint pour créer l'ERIC (Ecole de rugby inter-club), ceci afin de permettre à nos mini-poussins, poussins, benjamins et minimes de participer à des tournois organisés par l'UFOLEP et à nos cadets et juniors de s'engager en championnat. Cette année, nous continuons dans cette voie et c'est avec satisfaction que nous voyons les mercredi et vendredi les projecteurs du stade s'allumer et certains jours plus de 30 cadets et juniors s'y entraîner ainsi que tous les 15 jours, le samedi après-midi les plus jeunes. Comme nos prédécesseurs, nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider dans notre tâche et nous invitons tous les jeunes qui désirent pratiquer le rugby à venir nous rejoindre.

Les licenciés et le bureau de l'USAT vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1998 et remercient toutes les personnes qui ont réservé le meilleur accueil à nos jeunes vendeurs de calendriers.

C. MARSALES

## TURENNE ENVIRONNEMENT

Le contentieux sur l'usine Autosil de Turenne-Gare est toujours en cours et nous avons bon espoir d'avoir une fois encore gain de cause surtout suite aux différents incidents (prévisibles) qu'a subi l'Etablissement. La gestion d'une nouvelle décision d'annulation incombera à ceux qui ont persisté dans l'erreur, malgré les multiples avertissements et les incidents successifs, en créant des illusions. Nous espérons que cette décision sera l'occasion d'engager une réflexion collective sur le développement économique (tourisme, agricole, culturel) des communes de Turenne et des alentours afin de ne pas compromettre le potentiel de développement de notre pays en cherchant les moyens d'y créer des emplois durables tout en respectant notre environnement et notre patrimoine exceptionnel. D'autre part, les projets routiers Lotois et Corrèziens (raccordement Biars-A.20) ont de quoi tous nous inquiéter et nous devons rester extrêmement vigilants.

Turenne-Environnement : B.P. 4 - 19500 TURENNE

Ch. GOSSELIN

#### **F.N.A.C.A. COMITE DE TURENNE**

Le 08 février 1997 a eu lieu le concours de belote qui eut un excellent succès. Pour le 35ème anniversaire de la fin de la guerre, le comité avait organisé une cérémonie au monument aux morts, précédé d'une messe et suivie d'un repas auxquels s'étaient joints tous nos amis de Meyssac et du canton. Nous en avons tous gardé un excellent souvenir. Le 28 septembre 9 adhérents et leurs épouses se sont retrouvés à Malemort pour le congrès départemental où nous avons passé une bonne journée. Le banquet du 11 novembre a eu lieu à La Vicomté comme d'habitude où nous sommes toujours très bien reçus. Tous les adhérents et moi-même sommes heureux d'accueillir Jean COLOMBIER qui a bien voulu rejoindre notre comité. Lors de l'assemblée générale du 20 décembre 1997, le bureau a été reconduit dans son ensemble.

Le concours de belote 1998 aura lieu le samedi 14 février à la salle polyvalente. Venez nombreux.

G. COURDURIE

#### **GROUPE SCOLAIRE DE TURENNE**

Au mois de janvier 1998, 5 nouveaux élèves ont été inscrits, ce qui porte l'effectif à 56 élèves répartis comme suit :

- Cycle I : 24 - Cycle II : 20 - Cycle III : 12.

Le défilé du Mardi-Gras aura lieu cette année à Turenne Ville le mardi 17 février 1998 et le feu de St-Jean le samedi 27 juin 1998 au groupe scolaire.

J.M. NOUAL

#### **LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA VICOMTE DE TURENNE**

Le Syndicat d'Initiative s'est définitivement installé dans les nouveaux locaux qui séduisent sans réserve tous les visiteurs mais aussi les Turennois. L'emplacement à l'entrée du bourg et la typicité des lieux en plein accord avec le site sont bien adaptés à la mission d'accueil qui doit assumer le S.I. Seul l'ameublement n'est pas à la hauteur. Pour la première fois le S.I. a été ouvert pendant 6 mois au public et du 15 juin au 15 septembre, nos trois hôtesses (V. VALETTE, V. LAGIER et E. LAMBIN) ont assuré une permanence 7 jours/7 et accueilli plus de 7 000 visiteurs pour répondre aux demandes les plus diverses.

Au cours de l'année écoulée, nous avons réalisé :

l'agrandissement de photos anciennes de Turenne qui n'ont pas connu le succès escompté, un poster de grand format, le renouvellement du guide de visite de Turenne ; la distribution de guides de randonnées que nous devons à Mr BRUNERIE ; l'envoi et la distribution de plus de 6 000 dépliants pour faire connaître Turenne

nous avons organisé :

le concours de peinture "Si Turenne m'était peint" et le spectacle du groupe tibétain "TIPA".

Pour l'année 1998, les idées et les projets ne manquent pas ... Quant aux moyens, c'est une autre histoire...

Enfin, je ne voudrais pas terminer sans remercier les 75 adhérents qui ont cotisé en 1997 et qui, avec l'aide de la commune, contribuent à la promotion de notre village.

Y. GARY

#### **SOCIETE DE CHASSE DE TURENNE**

Encore un problème de restauration : nous avons enfin trouvé une salle, un personnel des plus compétents, un cadre magnifique, des convives appréciant un menu des plus raffinés et voilà que, par un coup de baguette magique, tout est remis en question au nom des Fraudes, du Fisc et du St-Esprit. Où allons-nous faire le repas tant apprécié des Turennois et des Chasseurs ? Quelles sont les possibilités que nous offre notre charmant village ? Nous allons nous creuser la cervelle et trouver une solution. Malgré cette déconvenue, la saison a été favorable notamment pour le lièvre et le gros gibier.

J.M. POIGNET

## **FELICITATIONS**

#### **MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL : ARGENT**

Elle est décernée à Mr Roland GAUMOND, domicilié à Montgalvy de Turenne. Employé de la SA BRIVE-GEL de Brive en qualité de chef magasinier depuis le 1er novembre 1977.

Toutes nos félicitations, Roland

#### **TURENNE-DAKAR !**

Un Turennois vainqueur à Dakar, ça n'arrive pas tous les jours...

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons suivi le parcours de J.P. FONTENAY tout au long des 15 jours de son périple africain qui l'a conduit en vainqueur à Dakar.

Bravo et félicitations, à J.P. FONTENAY que nous espérons pouvoir remercier bientôt autour d'un vin d'honneur à la mairie.

## CONTAINERS MODE D'EMPLOI

Régulièrement le S I R T O M alerte la Mairie sur les difficultés qu'il rencontre concernant la collecte des ordures ménagères.

Le coût de collecte facturé à la commune est proportionnel d'une part au volume des ordures collectées et des difficultés (c'est à dire du temps passé) d'où l'intérêt d'une bonne utilisation

- tant pour la protection des centres de vie
- que pour limiter les charges au niveau de la collectivité.

**- Strictement réservés aux seules ordures ménagères.**

**- Strictement interdits aux autres déchets et détritrus de toute nature (herbes, branches, démolitions)**

**- Déposer les poubelles le plus près possible du jour de ramassage.**

**- Respecter la contenance lorsqu'il est plein et ne rien déposer à coté du conteneur**

## DEMOGRAPHIE

Du 1er Août 1997 au 31 décembre 1997

- Naissances : -Néant
- Mariages : -PICARD Pierre et RICHARD Christine, le 02 août 1997  
- MAURIN Thierry et VERDOUX Sandrine, le 27 septembre 1997
- Décès : - CHASTAING Maurice, décédé à Brive (19) le 07 août 1997  
- BONHOMME Marguerite, Veuve BORRELY, décédée à Brive (19) le 14 août 1997  
- FUENTES François, décédé à Bergerac (24) le 21 août 1997  
- JOUSSAUME Paul, décédé à St-Mandé (94) le 04 septembre 1997  
- MANDER Evariste, décédé à Brive (19) le 15 septembre 1997  
- SAULE Léontine, décédée à Brive (19) le 02 octobre 1997  
- GUERY Marie, Veuve SOLER, décédée à Brive (19) le 09 octobre 1997  
- FOURGOUX Annie Epouse FONTANEAU, décédée à Turenne (19) le 22 octobre 1997  
- CLUSAN Fernande Veuve TRONCHE, décédée à Turenne (19) le 28 octobre 1997  
- GENESTE Marie-Louise, Veuve MONTEIL, décédée à Cornil (19) le 15 novembre 1997

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX TURENNOIS

- Mme DELMOND S et M. DESCHAMPS F. à La Ringe
- M. et Mme ORFILA F. à Turenne Gare
- Mme PEYRABOUT C. à Turenne Gare
- M. MARIOT S. et Mlle BELY C. à Point Estor
- M. et Mme FORNASSIER H. à Russac
- M. BOTTON D. et Mlle LECONTE S. au Bourg
- M. et Mme LECHARPENTIER P. - Rue du Château
- M. et Mme TZATCHEV O. - Croix de Bélonie
- Mlle LEMAIRE A. et M. ALLIOTTE F. - Le Chambon
- Mr et Mme COUV RAT-DESVERGNES B. à la Croix de Bélonie
- M. et Mlle JENNINGS - Au Bourg

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Le programme de la saison 98 des Amis de Turenne est le suivant :

Du 26 au 28 juin : sur le thème de "la forêt de Turenne", exposition et causerie à la Chapelle des Capucins et découverte sur le terrain avec Mmes M. GUELY (auteur de l'article de dernière page), M. FONTAINE et C. COUV RAT-DESVERGNES.

Le 5 juillet : Chorale de Meyssac à la Chapelle des Capucins à 20h30.

Du 17 au 26 juillet : exposition des peintres de Turenne à la Chapelle des Capucins. Soirée de vernissage avec concert flûtes et guitares suivi d'un buffet champêtre le 18 juillet.

Le 25 juillet : soirée théâtrale : "Le journal d'une femme de chambre" d'après l'oeuvre d'Octave Mirabeau avec Monie Méziane.

Du 2 août jusqu'aux journées du patrimoine ( mi-septembre) : musée historique à la Chapelle des Capucins

Mi-août : les orchestrades décentralisées de Brive à l'église collégiale

Le 30 août Assemblée générale de l'Association et causerie (400ème anniversaire de l'Edit de Nantes)

Le 31 août : Assemblée générale des Amis de Turenne et causerie : " les Seigneurs familiers des Vicomtes de Turenne".

Les 13 et 14 septembre : Journées du Patrimoine . Visites guidées de Turenne ; départ Mairie 15h avec les Amis de Turenne.

# COMMUNIQUE

## Foire du Jeudi de la Passion

La foire aux bovins gras du jeudi de la Passion se tiendra cette année le 2 avril 1998.

Nous donnons rendez-vous aux acheteurs et aux éleveurs à 7h30 sur le Champ de Foire. L'opération du jury aura lieu à 8h00, l'ouverture de la foire aura lieu à 9h00 et la remise des prix se fera à 11h00 à la Mairie. De nouvelles plaques seront distribuées aux acheteurs et aux producteurs.

## Ouverture de la Mairie au public

La Mairie est ouverte au public les jours et heures suivants

Lundi	de 8h30 à 12h30	Fermée au public
Mardi	de 8h30 à 12h30	de 13h30 à 16h30
Mercredi	de 8h30 à 12h30	Fermée au public
Jeudi	de 8h30 à 12h30	de 13h30 à 16h30
Vendredi	de 8h30 à 12h30	de 13h30 à 16h30

samedi : permanence assurée de 10H00 à 12H00 par Mr le Maire ou les Adjointes

## Concours communal des maisons fleuries

Les lauréats du concours 1997 ont été récompensés par la Mairie le 21 décembre dans le cadre de la salle Eléonore, aux Capucins, la salle de la bibliothèque municipale. Ils ont été 13 à recevoir un souvenir : au Bourg Mme ADAM M., Mme DE MARILLAC C., Mr et Mme TOLSTAKOJINE P., Mr et Mme MONTEIL P., à la Gare, Mrs et Mmes MARTY P. et MIRANDE C., à la Gironie, Mme CONCHE J., à la Combe Brunet, Mr LABROUSSE Y., à la Vaysse, Mr et Mme PESTOURIE JC à Gemes, Mr et Mme et FARGES J.L., à Mathé, Mr et Mme PATRAUX J., et Mr DELFOUR F., aux Corbières, Mr et Mme COSTE Ph.

Les personnes désireuses de participer au concours communal des maisons fleuries 98 sont priées de se faire connaître à la mairie. Cela ne les engage qu'à une seule chose : bien fleurir leur maison, ou leur jardin et, que ce soit visible de la route. Nous espérons avoir de nouveaux candidats.

## Maisons à louer ou à vendre

La mairie reçoit de nombreuses demandes de maisons ou terrains à louer ou à vendre : Si vous faites parvenir à la mairie un descriptif sommaire du bien à louer ou à vendre, il sera transmis aux demandeurs ; il ne vous est demandé qu'une seule chose : prévenir la mairie lorsque la transaction a abouti.

## Liste électorale

Lors de la révision annuelle de la liste électorale, il a été procédé à 42 inscriptions et 23 radiations, ce qui porte le nombre d'électeurs à 614 au 1er janvier 1998.

## Les 14 atouts du Meyssacois

Cette association créée en juillet 1997 à la demande du SIERM, est représentée par les 14 communes du canton de Meyssac. Son but, essayer de promouvoir le canton par l'organisation d'un concours de photos intitulé : "Coup de Coeur sur le Meyssacois".

Ce concours qui a débuté en août 1997 se prolonge jusqu'au 30 septembre 1998. Il se compose de 3 catégories dotées chacune d'un lot d'une valeur estimée à 2 000,00 F et de 13 autres lots d'une valeur comprise entre 100 F et 200 F, soit un total de 42 lots.

- Catégorie C. 1 : - photographies en couleur réalisées par des participants ayant leur résidence principale sur une des 14 communes du canton de Meyssac. Lot : un voyage pour 2 personnes à destination de l'Espagne en pension complète pendant une durée de 3 jours (printemps 1999).

- Catégorie C. 2 : - photographies en couleur réalisées par des participants n'ayant pas leur résidence principale sur une des 14 communes du canton de Meyssac. Lot : un séjour pour 2 personnes sur le canton de Meyssac comprenant 2x2 nuitées en hôtel et 6x2 repas dans les restaurants du canton (printemps 1999).

- Catégorie N & B. : - photographies en noir et blanc (tout public). Lot : - soit un colis de produits régionaux, soit un séjour d'une semaine pour 2 personnes au printemps 1999 dans un gîte du canton de Meyssac, ainsi que les repas de la semaine, selon le choix du gagnant.

Le règlement du concours et les bulletins de participation, seront de nouveau disponibles chez les commerçants, à la poste, et dans les Syndicats d'Initiatives courant février. Soyez nombreux à y participer.

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 22 août 1997

### Projet de liaison D.8 - A.20

Après discussion et échange, le Conseil Municipal s'oppose fermement au projet du Conseil Général en soulignant que l'augmentation du trafic camion principalement est une menace pour le site de Turenne. Il demande au Conseil Général d'étudier un projet alternatif avec le Lot. Le Conseil Municipal souhaite également que les Turennois apportent leur soutien à cette motion.

### Local technique

Le Maire présente un devis qui s'élève à 368 000 T.T.C. et indique qu'un appel d'offres va être lancé pour consultation d'architectes ; une subvention de 75 000 F a été acceptée

### Projet de Z.A.C. et d'aménagement du centre bourg

L'opportunité de création d'une Z.A.C. doit être étudiée en détail avant toute prise de décision. Par contre, le Conseil Municipal souhaite s'inscrire dans le cadre Programme d'aménagement du bourg (P.A.B.) et prend une délibération dans ce sens.

### Conséquence du sinistre du 10 et 11 juillet 1997

La demande reconnaissance en catastrophe naturelle a été déposée à la préfecture. Le devis pour la réparation des chemins s'élève à 270 000 F. (soit environ le budget annuel attribué aux chemins). Des réunions soit prévues pour étudier les financements à la sous-préfecture. Mais en tout état de cause, les réparations devront bien être effectuées

### Transport scolaire

La carte de transport scolaire 97/98 s'élève à 267 F par enfant et par trimestre. Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 140 F par enfant, le reste 127 F restant à la charge des familles.

### Renouvellement C.E.S.

Le contrat de Véronique LAGIER est prolongé de six mois.

## Séance du 7 novembre 1997

### Dossier de concertation relatif à la liaison D. 8 - A. 20 (voir dossier page intérieure)

### Demande d'exonération taxe professionnelle

À la suite de la demande formulée par Mlle CORBIER qui a créé une entreprise de transport pour circuits touristiques : DETOURS - PASSION, le Conseil Municipal décide l'exonération de la taxe professionnelle

### Orientation 1998

Une large discussion s'instaure autour du projet de réaménagement du groupe scolaire.

### Déchetterie

Le S.I.E.R.M. envisage de créer une déchetterie à CHAUFFOUR pour un coût de 1 025 000 F. La participation annuelle de la commune s'élèverait à 40 900 F. Le Conseil Municipal décide de se donner un délai de réflexion et délègue J.P. CLERGEAU pour se renseigner auprès de BRIVE pour connaître les conditions d'une éventuelle adhésion.

### Maison de retraite

Monsieur le Maire indique que le dernier Conseil d'Administration de la maison de retraite de Meyssac-Turenne a décidé de moderniser le site de Meyssac et parallèlement de fermer Turenne. Cette fermeture est prévue pour 2001. Monsieur le Maire a obtenu du conseil d'administration que le bâtiment de Turenne revienne à la commune. Il propose une délibération par laquelle le Conseil Municipal décide d'ores et déjà de faire valoir ses droits à la reprise même si les conditions restent à préciser. Les projets d'utilisation future de ce bâtiment peuvent dès maintenant être réfléchis.

### Ecole

B. CASTANET informe le Conseil Municipal des prix de la cantine scolaire et de la garderie

- cantine: - enfant 12,70 F (12,30 F auparavant)
- adulte 17,50 F (17,00 F auparavant)
- garderie : demi-journée 9,60 F (8,50 F auparavant).

## La forêt de Turenne

La forêt de Turenne est le seul vestige d'un ensemble boisé qui s'étendait à l'origine sur le plateau calcaire depuis le rebord rocheux qui surplombe la vallée de la Tourmente à l'Est, jusqu'à la vallée de la Couze à l'Ouest.

Elle recouvrait toute la région qu'on appellera plus tard le *Tornès*, zone de contact entre trois peuples celtes, les Lémovices, les Petracores, et les Cadurques, et ainsi leur servait à la fois de frontière et de zone refuge.

Mais son relief modéré, ses sols légers, et sa situation en bordure de plateau la rendirent particulièrement fragile : comme toutes les forêts du Sud-Ouest, elle a mal résisté à l'occupation humaine.

Dès l'époque néolithique (3000 av JC), les hommes s'installent sur des éperons rocheux au dessus des vallées marécageuses. Ils abandonnent la vie nomade, élèvent des porcs et sèment des graines. La forêt leur fournit le gibier et les produits de la cueillette.

À l'âge du Bronze (1800 à 750 av JC), ils pénètrent dans le cœur de la forêt, pratiquent des cultures sur brûlis et édifient leurs cabanes dans les clairières. Le long des pistes qu'ils parcourent, ils élèvent leurs monuments funéraires.

Les Celtes, qui s'installent peu à peu à partir de 1200 av JC, et apportent le fer avec eux, considèrent la forêt comme un bien commun. Ils y chassent librement et y mènent paître leurs troupeaux de porcs. Habiles forgerons, ils ont besoin d'abattre une grande quantité d'arbres.

Le cœur même de la forêt est alors traversé par une piste Nord-Sud qui servira plus tard de limite aux paroisses de Turenne et de Nespouls. Un village disparu, *Beiz* donne son nom à la forêt. Il se trouve à son centre, à proximité d'un chemin qui traverse la forêt d'Est en Ouest, de Turenne à Nespouls.

Les siècles de la paix romaine sont, comme toutes les périodes prospères, une époque de recul pour la forêt. Aux villages celtes, s'ajoutent les villas gallo-romaines. La vigne, que l'on commence à cultiver, réclame échaldas et futailles ; le fer et les fours à chaux, toujours plus de bois à brûler.

La forêt de Turenne connaîtra désormais une alternance de défrichements et de retours à la nature sauvage. Les défrichements sont pratiqués par les moines du IX et XII siècles, suivis par les nobles et les bourgeois du XVI siècle, enfin par les paysans des XVIII et XIX siècles. La forêt se reconstitue dans les périodes troublées : ainsi les invasions barbares, la guerre de cent ans (1350-1450) et enfin l'exode rural du XX siècle qui a dépeuplé les campagnes.

L'axe médiéval de Brive à Cahors passe maintenant par le cœur de la forêt, à l'Est de l'axe antique. Après avoir traversé Nazareth fondé par le Vicomte, la route se dirige vers le point culminant de la forêt, non loin duquel se trouve le Puy de la Justice. De là, on découvre les tours du Château de Turenne émergeant des arbres ; puis l'itinéraire se poursuit vers l'Hôpital St Jean.

Emprunté pendant des siècles, ce chemin de pèlerins et de marchands, appelé *Chemin Romieu* ou *Iter romipetaleou Camp Francés*, ne sera délaissé qu'avec l'établissement de la route des postes de Brive à Souillac par Cressensac au XVI siècle.

Les vicomtes propriétaires de cette forêt, comme de celles de Montvalent et de St Céré ne se préoccupent guère de la rendre inviolable. Ils y installent successivement les moines de Vigeois et d'Obazine, leurs chevaliers et damoiseaux de Turenne, puis les officiers de justice, les bourgeois et les marchands. Ils y autorisent l'établissement de garennes, l'exploitation du bois, de la pierre de taille et du fer.

Seul Agne de la Tour qui vécut de 1444 à 1489 semble avoir cherché à reconstituer une forêt de chasse vicomtale. Ses successeurs, ne faisant que de brèves apparitions à Turenne n'ont pas eu cette détermination.

En 1722, un règlement vicomtal établit, sous la direction du prévôt Crozat, des gardes forestiers. Malgré eux, la forêt s'éclaircit.

Après la vente de la Vicomté, c'est à la Maîtrise des eaux et forêts de Brive de faire remarquer les importants dégâts et la nécessité d'une surveillance plus stricte.

À la veille de la Révolution, la forêt vicomtale est estimée valoir 180 000 livres et contenir 2250 Quartonnées. Elle sera louée par lots jusqu'en 1818. Sa valeur décroît puisqu'en 1819 le Comte de Noailles l'achète pour 40 000 livres. Elle lui rapportera annuellement un revenu de de 1700 F jusqu'à sa revente à des particuliers.

Marguerite GUELY